

Justificatif généré le 28/11/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 28/11/2023  
Département : (92) Hauts-de-Seine  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/710221](http://www.actu-juridique.fr/a/710221)  
N° d'annonce : 710221

## GATHER

SAS au capital de 1.000 €

**Siège social** : 5 Rue Liouville 92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE

901 474 510 R.C.S. Nanterre

Par décision du 20 Novembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20 novembre 2023 et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur, Mauro Mizrahi demeurant 5 Rue Liouville - 92600 Asnières Sur Seine, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 5 Rue Liouville – 92600 Asnières Sur Seine à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nanterre.

Le Président

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : aeP4T8dPp

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeP4T8dPp>

